



Ecole intercommunale  
des Ondines

54, rue des écoles  
16460 AUNAC

05.45.22.50.59

ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES

Document téléchargeable sur le site <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>

Séance du mardi 11 juin 2024

La séance est ouverte à 18 heures 30 par M<sup>r</sup> CERTIN directeur de l'école.

### I Membres présents

Élus des communes du SIVM: M<sup>r</sup> QUÉRAUX, président du SIVM d'Aunac, M<sup>r</sup> CHAMPALOUX (AUNAC SUR CHARENTE), M<sup>me</sup> ROUSSEL (CHENON), DDEN : M<sup>me</sup> VIDAL

Représentants des parents d'élèves : M<sup>r</sup> MERCIER, M<sup>me</sup> NAVARRE, M<sup>r</sup> BONNAUDET, M<sup>r</sup> JONARD

Enseignants: M<sup>r</sup> CERTIN, M<sup>me</sup> DUPUIS-MALLINGER, M<sup>me</sup> BRUNAUD, M<sup>r</sup> POINSET, M<sup>me</sup> BABAUD (RASED), M<sup>r</sup> BOURCHENIN

Invités – Association des Parents d'élèves : M<sup>me</sup> CORDEAU

Invités – Association Apprendre en s'Amusant en Nord Charente : M<sup>me</sup> ROCHERON

Invités – Association Espace Culture Loisirs d'Aunac : M<sup>me</sup> SOULET

### II Membres excusés

M<sup>r</sup> KEFER Inspecteur de l'Éducation Nationale

Enseignants: M<sup>me</sup> MARTIN

Elus : M<sup>r</sup> CHARRIAUD (SAINT-FRONT), M<sup>me</sup> PINEAU (MOUTON), M<sup>r</sup> CRINE (LICHÈRES), M<sup>me</sup> PINGAULT (MOUTONNEAU)

Invités – Comités des Fêtes et d'Action Locale : M<sup>r</sup> BARDIN

### III Ordre du jour

- 1) Effectifs de la rentrée 2024 et répartition
- 2) Bilan du Projet d'École et des Projets de classe
- 3) Présentation du Projet d'École pour 2024-2028
- 4) Travaux et investissements effectués et à venir
- 5) Rythmes scolaires pour l'année scolaire 2024-2025
- 6) Fournitures scolaires pour la rentrée 2024
- 7) Actions de l'A.P.E.
- 8) Questions diverses

### IV Déroulement de la séance

#### **Préambule**

Bastien POINSET avait été nommé pour un an en tant que contractuel sur la quatrième classe. Il quittera donc l'équipe enseignante à la fin de l'année scolaire. Il est remercié pour son investissement.

Monsieur Bourchenin est l'enseignant nommé à titre définitif sur l'école : il arrive de l'école de Genouillac située sur la commune « Terres de Haute Charente » où il était responsable d'une classe de CM1-CM2 et coordonnateur REP+.

#### **1) Validation du compte-rendu du Conseil d'école précédent (en date du 12 mars 2024)**

Le Compte-rendu du Conseil d'école précédent a été validé à l'unanimité.

#### **1) Effectifs de la rentrée 2024 et répartition**

Les enseignants tiennent à remercier et à féliciter l'ensemble du personnel de service pour son travail et son engagement quotidien auprès des enfants.

Citons :

- Mme Guillon: gestion de la bibliothèque, aide en classe, service cantine, garderie du soir, ménage
- Mme Philippon : gestion de la cantine, ménage (aile sanitaires, classes CE-CM et bibliothèque)
- Mme Callaud : ATSEM + garderie du matin + service cantine maternelle
- Mme Lesport : gestion du ménage, service cantine et plonge
- Mme Paraud: service cantine
- M. Gorre : entretien des extérieurs (5 heures par semaine)
- Mme Raffoux : secrétariat du SIVM

Les enseignants ont demandé à la DSDEN 16 la possibilité d'accueillir un volontaire en service civique pour l'année scolaire 2024-2025 qui a répondu favorablement.

Le SIVM prévoit de recruter une personne pour le remplacement de madame Lesport qui fera valoir ses droits à la retraite en fin d'année scolaire. Le Président du SIVM compte s'emparer de ce départ pour restructurer les équipes et les affectations.

L'équipe enseignante connaît quelques changements pour l'année à venir : Mr POINSET avait été nommé pour un an en tant que contractuel sur la quatrième classe. Il quittera donc l'équipe enseignante à la fin de l'année scolaire. Il en sera de même pour Madame MARTIN, qui complétait les services de madame Dupuis-Mallinger et de monsieur Certin et qui sera remplaçante sur le territoire. Madame Dupuis-Mallinger continuera à enseigner à 80% (trois jours par semaine). Madame Brunaud demeurera enseignante et Monsieur CERTIN enseignant directeur de l'école. Monsieur Bourchenin intégrera l'équipe.

Deux AVS devraient être affectées auprès des 5 élèves en situation de handicap de l'école. L'une d'entre elles devrait être missionnée partiellement ou totalement sur d'autres structures.

Le RASED perd un de ses membres : Bernard ROBIN, psychologue scolaire, fait valoir ses droits à la retraite.

Actuellement, 85 élèves sont scolarisés à l'école d'Aunac, 15 CM2 partiront pour le collège, 2 enfants déménageront. De plus, 1 enfant attend la réponse pour une orientation ULIS. Cela fait un total de 17 voire 18 départs pour, à l'heure actuelle, 17 inscriptions en PS, 1 en CP, 1 en CE1 soit 19 entrées.

Ces chiffres sont établis au 11/06/2024 et sont susceptibles d'évoluer encore.

- 17 PS	- 8 CP	- 8 CM1
- 14 MS	- 10 CE1	- 10 CM2
- 9 GS	- 11 CE2	

Cela représente au 11/06/2024 une prévision d'un total de 87 élèves

La répartition envisagée est la suivante :

**Muriel DUPUIS** : PS(17) MS(15) = 32  
**Margot BRUNEAU** : GS(9) CP(8) = 17  
**Maxime CERTIN** : CE1(10) CE2(11) = 21  
**Olivier BOURCHENIN** : CM1(8) CM2(11) = 19

Voici le détail des réflexions ayant mené à cette répartition : 17 élèves de petite section sont prévus et 15 élèves de moyenne section (pas d'élève à besoin spécifique dans ce groupe plutôt autonome et performant)

Au sein de ce groupe de PS, à la rentrée, 2 élèves seulement auront 3 ans et demi, 6 élèves auront eu 3 ans entre juin et septembre, 9 élèves auront 2 ans et demi (3 ans en octobre, novembre et décembre)

Il est donc nécessaire de prendre en compte les besoins particuliers de ces élèves : mouvement, sécurité affective, hygiène, entrée dans la socialisation.

Pour répondre à ces besoins spécifiques, l'équipe enseignante, guidée par l'expertise de madame Dupuis a imaginé un fonctionnement qui peut surprendre si l'on considère seulement le point de vue arithmétique (32 élèves) mais qui a déjà été testé dans l'école. Ce mode de fonctionnement avait permis aux enfants de bien vivre leur début de scolarité et de bénéficier, malgré le nombre et les particularités de certains enfants, d'un accueil le plus individualisé possible tout en progressant dans les apprentissages.

- **Aménagement de l'emploi du temps** : motricité en demi-groupe, réveil échelonné l'après-midi pour les ms avec travail individualisé avec l'enseignante au réveil.

- **Aménagement des locaux** : aménagement du couloir comme lieu de classe avec 3 espaces de travail et de jeux d'imitation et de construction, possibilité d'utiliser le dortoir comme salle de classe pour des activités de manipulation nécessitant de l'espace. / deux lieux de repos en début d'après-midi : un pour les 17 petits au dortoir et un pour les 15 moyens en salle de motricité

- **Moyens humains adaptés** : une adulte supplémentaire (Manon GUILLON) sera présente en classe : une enseignante et deux ATSEM ce qui permettra de gérer à la fois les besoins d'hygiène et les besoins pédagogiques.

Une classe à double niveau permet de favoriser le tutorat entre moyens et petits, de développer l'autonomie et pour les petits qui entrent à l'école d'être rassurés par la présence et le calme des moyens qui connaissent déjà l'école et s'y sentent bien.

Si l'on considère maintenant les effectifs de l'école entière, les classes de GS/CP et CM1/CM2 auront des effectifs allégés, ce qui représente un atout : un faible effectif pour les années d'entrée dans la lecture permet un enseignement plus individualisé ; les élèves de CM1 et CM2 dont nombre ont des besoins particuliers, pourront être accompagnés vers l'entrée au collège de manière optimale.

Pas d'accueil des enfants de TPS envisagé.

## **2) Bilan du Projet d'école et des projets de classe (sorties et activités)**

La philosophie de l'école d'Aunac est basée sur une pédagogie de projet qui induit une implication importante des élèves et vise à faire évoluer en permanence le fonctionnement et la structure de l'école. Elle s'appuie systématiquement sur des partenariats solides et indispensables avec le SIVM, l'APE, l'ECLA, Apprendre en s'Amusant, la CdC Cœur de Charente, le Pays du Ruffécois, le Département, Calitom et, cette année avec les associations Charente Nature, Les Petits Débrouillards, Les Jardins d'Isis, l'OCCE...

L'un des objectifs que l'école d'Aunac s'est donné, au delà des apprentissages purement scolaires qu'elle dispense est d'ancrer des souvenirs positifs dans l'esprit des enfants qui participeront à leur construction et à leur ouverture sur le monde !

Au cours du troisième trimestre, plusieurs animations, dans et hors de l'école ont permis aux élèves de prendre pleinement conscience des savoirs et savoir-faire qu'ils ont acquis au cours de l'année.

→ *Pratique sportive : Les Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024, prétexte à la promotion des bienfaits du sport pour la santé*

- ☛ Période 04 : Cycle équitation pour l'ensemble des élèves avec le Centre équestre de la Côte à Chenommet
- ☛ 02 au 05/04/2024 : Semaine Olympique et Paralympique
- ☛ 05/04/2024 : Rencontre USEP CE-CM dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique
- ☛ Période 05 : Cycle cyclisme (mai) puis natation (juin) pour les CE et les CM
- ☛ 15/06/2024 : Fête de l'école : Eaux/Lympiades
- ☛ 16/06/2024 : Tests DiagnoForm avec le Comité Départemental d'Athlétisme (CE-CM)
- ☛ du 19 au 21/06/2024 : Classe Bivouac Sport et Nature pour les CE

- ☛ 24/06/2024 : Visite de l'asinerie du Poitou à Dompierre sur Boutonne (cloture du cycle équitacion) pour les PS-MS-GS-CP. Le montant du transport et des entrées est pris en charge par l'APE.
- ☛ 27/06/2024 : Participation à la Journée Olympique et Paralympique avec l'USEP pour les PS-MS-GS-CP

Précisions sur les Eaux'lympiades : au lieu d'un spectacle proposé par les élèves, il sera organisé des « Eaux'lympiades » réunissant familles, enfants, membres de l'ECLA et habitants. Cette journée aura lieu le 15 juin 2024. Elle est soutenue par l'ANS, l'USEP et l'UFOLEP et bénéficie d'un soutien financier dans le cadre de l'action « Le sport au cœur des villages »

→ Ouverture sur le monde et Coopération :

- ☛ 07/03/2024 et 16/03/2024 : Demi-finale et finale du concours de Scrabble scolaire (CM)
- ☛ 02/04/2024 et 04/04/2024 : journées communes (thématique de la Semaine Olympique et Paralympique)
- ☛ 17/05/2024 et 21/05/2024 : Projet de jeux coopératifs avec l'OCCE (PS-MS et CE)
- ☛ juin-juillet : Projet avec la maison de Santé : 5 interventions de professionnels de la santé auprès des CM1-CM2 sur les thèmes de l'alimentation, l'estime de soi, la sédentarité
- ☛ 14/06/2024 : Fête de l'école : soirée Scrabble
- ☛ 25/06/2024 : Journée au Collège de Mansle (CM)
- ☛ 20 juin 2024 : Fabrication de viennoiseries (PS-MS-GS-CP) en partenariat avec la boulangerie « L'Isle aux pains » de L'Isle d'Espagnac.

→ Développement durable :

- ☛ Calitom : Finance des interventions auprès des élèves de CM
- ☛ Les jardins d'Isis : pour les CM 25 mars, 21 mai, 24 juin, 01 juillet sur les plantes aromatiques (plantations, utilisation en cuisine)
- ☛ Les jardins Respectueux : 17 mai (CM)
- ☛ Mon Territoire au Fil de l'eau : 26 mars et 14 mai (dernières séances pour les CM). Organisation d'une manifestation tout public le 15/06 en guise de préambule aux Eaux'lympiades.
- ☛ LP Ruffec : réalisation de tables de jardin en octobre. Le bois a été acheté grâce au concours financier du Département
- ☛ CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) : accompagne le projet de restructuration de la mare de l'école

→ Éducation Artistique et Culturelle (multiplier les rencontres et les pratiques pour s'approprier des connaissances)

- ☛ 25/03/2024 : Mon Premier Cinéma (PS-MS-GS-CP)
- ☛ 21/03/2024 : Festival du Livre Jeunesse – Maria JALIBERT (PS-MS)
- ☛ 03/05/2024 : Concert pour les CE-CM : Oscar Fou (CE-CM)
- ☛ 08/05/2024 : Participation à la journée commémorative du 08 mai (CM)
- ☛ 28/05/2024 : Mon Premier Cinéma (PS-MS-GS-CP)
- ☛ Période 05 : Travail sur le 80ème anniversaire du Débarquement (CM)

### **3) Présentation du Projet d'École pour 2024-2028**

Le projet d'école pour la Période 2024-2028 s'appuie sur 2 éléments en particulier :

→ Les axes du projet académique

Axe 1 : Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux

Axe 2 : Une pédagogie numérique au service des apprentissages

Axe 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen

Axe 4 : Cohésion et valorisation de l'engagement des personnels

→ Les domaines interrogés dans le cadre de l'évaluation d'école réalisée en 2022-2023

Domaine 1 : Apprentissages et parcours des élèves

Domaine 2 : Vie et bien-être de l'élève – Climat scolaire

Domaine 3 : Acteurs et fonctionnement de l'école

Domaine 4 : Environnement institutionnel et partenarial

Le projet d'école s'établit en résumé comme suit ; il est consultable à l'école sur demande. Il développera 4 thématiques principales à l'intérieur desquelles des axes de travail ont été définis. Ils viennent suppléer, modifier, compléter ou améliorer les axes du précédent projet d'école quadriennal.

→ Apprentissages Fondamentaux :

Axe 1 : le développement du langage oral dès la maternelle

Axe 2 : la ritualisation des activités mathématiques (calcul mental, réfléchi, posé, numération...) et langagières

Axe 3 : la métacognition et l'explicitation des notions comme levier de la réussite scolaire

→ Ouverture sur le monde et Coopération :

Axe 1 : développer le sens du dialogue, de la négociation, du consensus, le travail en équipe

Axe 2 : intégrer et respecter les règles de vie collective

Axe 3 : acquérir le sens de la responsabilité, individuelle et collective, en matière de sécurité et de santé

Axe 4 : respecter autrui (civilité, inclusion, refus des stéréotypes et des discriminations)

→ Développement durable :

Axe 1 : Investir les outils de l'école (jardin, mare, poulailler...)

Axe 2 : Entretenir des partenariats avec des structures impliquées dans les démarches de Développement Durable

→ Éducation Artistique et Culturelle

Axe 1 : la littérature

Axe 2 : le spectacle vivant

Axe 3 : le patrimoine

Axe 4 : la musique

Axe 5 : la culture scientifique

Axe 6 : les arts visuels

→ Pratique sportive et santé :

Axe 1 : Être autonome en terme de petit équipement sportif et bénéficier des ressources du territoire pour les éléments plus conséquents

Axe 2 : créer et encourager chez les élèves et les familles une véritable dynamique d'hygiène et de santé.

A partir de ces thématiques et de ces axes ont été rédigées 8 fiches action considérées comme prioritaires par l'équipe pédagogique. Elles recensent les besoins constatés, les modalités d'action, les effets attendus, et les observables permettant d'évaluer les actions :

→ Fiches Actions

01 : Développer le langage oral dès la maternelle

02 : Rythmer l'apprentissage des mathématiques : ritualisation des activités quotidiennes de numération, de calcul mental, réfléchi et posé

03 : Mobiliser la métacognition et l'explicitation des notions pour une meilleure réussite scolaire

04 : Favoriser la mixité et le vivre-ensemble à travers les Journées Communes pour tisser des liens entre les élèves de la Petite Section au CM2

05 : Favoriser l'épanouissement et la responsabilisation éco-citoyenne grâce aux ressources de l'école.

06 : Entretenir des partenariats avec des structures impliquées dans les démarches de Développement Durable

07 : Offrir à chaque élève un spectacle vivant chaque année de leur scolarité

08 : Développer la pratique sportive source de bien-être et de santé

Le projet d'école imaginé a été validé par le Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale avec le commentaire suivant : « Projet d'école conforme aux attentes académiques et dont les actions sont pertinentes.

Je souligne l'engagement du directeur et de son équipe dans l'élaboration de ce document.

Connu de tous, il sera la Feuille de route de l'école qui, adossée à celle de la Direction permettra aux élèves d'améliorer leurs résultats scolaires ainsi que leurs attitudes d'élèves. »

Le projet d'école est validé à l'unanimité par les membres du Conseil d'école.

#### **4) Travaux et investissements effectués et à venir**

Le chauffe-eau gaz a été remplacé mais le nouveau dysfonctionne.

La commune de Lichères sort du syndicat intercommunal. La commune de Saint-Front l'intègre à 100%

Les modalités de calcul des contributions de chaque commune a évolué et facilitera les répartitions des charges incombant à chaque municipalité.

La Région a été contactée par madame Navarre. Un service de transport pourrait possiblement être remis en place pour les écoliers. Cela dépendra notamment des demandes des familles qui doivent remplir un formulaire à l'adresse suivante :

[https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/form\\_files/Formulaire-Rentr%C3%A9e\\_2024-Transports%20scolaires-Dossier%20d%27inscription.pdf](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/form_files/Formulaire-Rentr%C3%A9e_2024-Transports%20scolaires-Dossier%20d%27inscription.pdf)

Plus d'informations sur <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

Le formulaire, une fois complété, est à renvoyer à Service des Transports Routiers Scolaires , 36 boulevard de Bretagne, CS 82211, 16022 Angoulême Cedex

Pour toute question, madame Navarre, représentante des Parents d'Élèves se tient à disposition des familles.

#### **5) Rythmes scolaires pour 2024-2025**

La demande de prolongation d'organisation de la semaine scolaire a été validée par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale pour la rentrée 2024. Elle sera valable 3 ans. C'est le Cadre dérogatoire 3 (Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017) qui a été retenu, à savoir : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées sur 4 jours, pas plus de 6h/j et 3h30/ ½ j .

Pour l'année 2023-2024, les élèves auront donc classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00.

#### **6) Fournitures scolaires pour la rentrée 2024**

La circulaire n° 2017-080 du 28-4-2017 stipule que, dans les écoles primaires, la liste des fournitures scolaires individuelles susceptibles d'être demandées aux familles est soumise au conseil d'école, après examen en conseil des maîtres ou en conseil de cycle à la suite des travaux de la « commission fournitures scolaires ».

Le Conseil d'École valide les listes présentées par les enseignants. Elles seront distribuées prochainement dans les cahiers de liaison des élèves.

Il est à noter que les listes proposées sont bien moins importantes que celle dressée par le Ministère de l'Éducation Nationale (cf. annexe) grâce, une nouvelle fois, à un fort investissement financier du SIVM au bénéfice des familles.

Suivant l'organisation des classes l'année scolaire à venir, ces listes sont susceptibles d'être légèrement retouchées.

#### **7) Actions de l'A.P.E.**

Liste des actions organisées par l'APE depuis le dernier conseil d'école :

- **Mars** :

- **Avril** : vente de plants de potager

- **Mai** : vide-grenier

- **Juin** : vente de sacs isotherme et organisation de la restauration vendredi 14 juin et samedi 15 juin pour la fête des écoles

Liste des actions financées par l'APE :

- Paiement de la sortie à l'asinerie paiement en totalité bus + entrées pour les PS-MS-GS-CP

- Financement de la partie traiteur de la classe bivouac des CE1-CE2

- Cadeaux aux élèves de CM1 / CM2 (remis lors de la fêtes de l'école)

Précisions :

Les membres de l'APE ne sont que deux et, malgré l'aide de quelques familles, il est très compliqué de mettre en place des actions sans investissement de plus de membres.

### **7B) Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) :**

L'association Apprendre en s'Amusant est intervenue chaque lundi après les cours au titre du CLAS, subventionné en partie par la CAF de la Charente. Les enfants inscrits ont pu bénéficier de séances de qualité animées par des professionnels (Sciences avec l'Espace Mendes-France, discussions et débats avec Les Francas, Théâtre avec Cédric Fortier, Graphologie avec Coralie Tixier, ateliers lecture avec Marie-France Vidal (Lire et Faire Lire), anglais et jeux pédagogiques avec Marjorie Mérillac).

L'association réfléchit à la poursuite de cette prestation pour 2024/2025, sous une autre forme, moins chronophage pour les deux bénévoles de l'association.

### **8) Questions diverses**

Néant

La séance a été levée à 20 heures.

La secrétaire de séance

M<sup>ME</sup> DUPUIS M.

Le Président de séance

M<sup>R</sup> CERTIN M.

# FOURNITURES SCOLAIRES

## LISTE MODÈLE



**1 grand cahier**  
96 pages (21 x 29,7 cm)



**1 petit cahier**  
96 pages (17 x 22 cm)



**Feuillets mobiles perforés**  
(21 x 29,7 cm)



**Copies doubles perforées**  
(21 x 29,7 cm)



**1 cahier de musique**  
48 pages (17 x 22 cm)



**1 classeur rigide**  
(21 x 29,7 cm)



**1 classeur souple**  
(21 x 29,7 cm)



**2 protège-cahiers**  
(17 x 22 cm, 21 x 29,7 cm)



**Pochettes transparentes perforées**  
(21 x 29,7 cm)



**1 rouleau de plastique**  
pour couvrir les livres



**4 stylos à bille**  
(bleu, noir, rouge, vert)



**Crayons à papier**



**12 crayons de couleur**



**12 feutres de couleur**



**5 tubes de gouache**  
(10 ml) - 5 couleurs primaires



**1 gomme**



**1 stylo correcteur**



**1 tube de colle**



**1 rouleau de ruban adhésif**



**1 porte-vues**  
21 x 29,7 cm  
40 à 60 vues



**1 trousse**



**3 pinceaux de tailles différentes**  
N° 6, 10, 14 ou 4, 10, 16



**1 règle plate en plastique**  
30 cm



**1 rapporteur en plastique**  
12 cm



**1 équerre en plastique**  
21 cm - 60°



**1 compas**  
(métal ou plastique)



**1 paire de ciseaux**  
(scolaires) 12 à 13 cm  
(bout rond métal)



**1 taille-crayons**  
(à réservoir plastique)



**1 agenda ou cahier de textes**  
(en fonction du cycle)

### Fournitures supplémentaires

#### Pour le collège

**1 pochette de papier dessin à grain**  
21 x 29,7 cm - 180 g/m<sup>2</sup>

**2 porte-vues**  
21 x 29,7 cm  
40 à 60 vues

**Cartouches d'encre** (bleu)

**1 effaceur récrivreur**

**1 stylo plume**

#### Pour le lycée

**2 porte-vues**  
21 x 29,7 cm - 40 à 60 vues

**Cartouches d'encre** (bleu)

**1 effaceur récrivreur**

**1 stylo plume**